

Discours de Céline Fremault

Colloque des Aînés CDH-CD &V

30 septembre 2016

«Les initiatives à envisager pour améliorer la qualité de la vie des personnes âgées»

Mesdames,

Messieurs,

Je vous remercie de votre invitation. Je vais focaliser mon allocution sur les nouvelles initiatives à envisager pour améliorer la qualité de la vie des personnes âgées.

J'insisterai tout d'abord sur la nécessité à ce que tous les décideurs politiques prennent en compte la qualité de vie des personnes âgées dans leurs décisions, et ceci dans de nombreux domaines : la mobilité, la culture, la santé, ou encore le sport.

En tant que Ministre bruxelloise de l'aide aux personnes, j'essaye de renforcer justement toute une série de mesures afin de garantir l'autonomie de chaque personne âgée.

Je suis intimement convaincue que les pouvoirs publics doivent tout faire pour contribuer à la qualité de vie des personnes âgées à leur domicile. Il s'agit d'une priorité forte de mon mandat politique : faire en sorte que les personnes âgées puissent vivre plus longtemps chez elles, et ceci, dans de bonnes conditions.

La grande majorité des personnes âgées souhaitent continuer à vivre le plus longtemps possible dans leur propre lieu de vie, si besoin adapté à leur perte de mobilité.

Mijn hoofddoelstelling tijdens deze legislatuur is daarom om ervoor te zorgen dat ouderen zelf kunnen kiezen waar ze wonen, en dus om de nodige investeringen te doen waardoor ze thuis kunnen blijven wonen, voor zolang dat nog mogelijk is. Deze uitdaging maakt het noodzakelijk om ouderen centraal te plaatsen in een geïntegreerd aanbod van onthaal- en begeleidingsdiensten.

Mon objectif prioritaire durant cette législature est donc de permettre aux personnes âgées de vivre dans le lieu de vie qu'elles ont choisi, et donc d'investir dans ce qui permet de rester chez soi, lorsque cette solution est encore envisageable. Ce défi nécessite de placer les personnes âgées au centre d'une offre intégrée de services d'accueil et d'accompagnement.

Je focalise mon action sur six priorités afin de développer cette offre intégrée d'accompagnement et nécessaire pour nos personnes âgées.

Première mesure: Augmenter les possibilités de recours aux aides familiales.

Les services d'aide à domicile constituent un pilier essentiel de notre politique en matière de personnes âgées. Il ne faut pas seulement dire «on veut que les personnes âgées restent à leur domicile», non, il faut renforcer les outils qui existent afin d'assurer un maintien à domicile de qualité. Et la mise en place d'un dispositif afin d'entourer au mieux la personne âgée à son domicile est dès lors indispensable.

J'ai d'ailleurs augmenté le soutien aux aides familiales, une augmentation historique puisque ce secteur n'avait plus été augmenté à Bruxelles depuis 2002.

Ik heb overigens de steun aan gezinshulpverleners opgetrokken, een historische investering, aangezien de sector in Brussel sinds 2002 geen enkele steunverhoging kreeg.

J'ai d'ailleurs augmenté le soutien aux aides familiales, une augmentation historique puisque ce secteur n'avait plus été augmenté à Bruxelles depuis 2002.

Depuis mon arrivée en 2014, 15 000 heures supplémentaires sont effectuées par les aides familiales en faveur des Bruxellois. Cette mesure était indispensable.

Par ailleurs, je souhaite pour l'avenir mieux faire connaître le métier d'aide familiale, souvent peu connu, mais tellement essentiel dans notre société construite sur la solidarité. Il faut absolument travailler sur la valorisation du métier d'aide familiale. Je suis d'ailleurs convaincue que beaucoup de personnes n'iraient pas en maison de repos aussi rapidement si elles avaient connaissance de ces dispositifs d'aide familiale. Travailler sur la valorisation est un enjeu fondamental à mes yeux.

Deuxième mesure: améliorer les capacités d'accueil des centres de jour.

Nous finançons actuellement 4 centres de jour pour personnes âgées. Dès mon arrivée à mon nouveau poste de Ministre de l'Action Sociale, j'ai décidé d'augmenter leur financement.

Pourquoi cette augmentation de subventionnement? Afin de renforcer le maintien à domicile, il faut davantage soutenir les institutions alternatives, préventives à l'hébergement en maison de repos. Un Centre de jour est un lieu de vie collective adapté aux personnes âgées qui permet de renforcer

tant le lien social entre aînés que les liens intergénérationnels avec les éducateurs, les formateurs, les animateurs,... . Le maintien du lien social permet bien un maintien à domicile dans de bonnes conditions. De plus, ces centres de jour permettent aux personnes âgées d'échanger, et surtout de lutter contre l'isolement. Je crois vraiment dans ces formes d'accueil plus souples que les maisons de repos. Par ailleurs, nous travaillons actuellement sur l'ouverture de trois nouveaux centres de jour pour 2017. Nous voulons augmenter l'offre actuelle.

Troisième mesure: développer les offres de logements intergénérationnels afin de favoriser l'entraide et le soutien mutuel.

Je salue l'excellent travail réalisé par l'ASBL 1 Toit 2 Âges. J'ai d'ailleurs décidé d'augmenter le soutien à l'association 1 Toit 2 âges, ASBL qui met en relation des personnes âgées et des étudiants en recherche d'un logement dans la capitale. Voilà encore un dispositif qui renforce le maintien à domicile en luttant contre l'isolement des personnes âgées mais aussi en favorisant les échanges intergénérationnels. C'est du WIN-WIN: la personne âgée est accompagnée pour tout une série de choses essentielles dans la vie de tous les jours: les courses, l'informatique, la cuisine ou encore le ménage... . Et l'étudiant peut bénéficier d'un logement calme et salubre, propice à la réussite scolaire.

Quatrième mesure: Soutenir davantage les aidants proches.

Ik wil ook de steun aan mantelzorgers opvoeren. Het begeleiden en verzorgen van een naaste is niet zomaar een beroep, het is veel meer dan dat. Het is een echt engagement, voltijds en zonder vergoeding. Ik ben er rotsvast van overtuigd dat de mantelzorgers een echte pijler zijn in onze samenleving, een pijler die nodig, broodnog en onvervangbaar en die duizenden mensen helpt om in goede omstandigheden te kunnen leven.

Je souhaite également renforcer le soutien aux aidants proches. Ce n'est pas un métier que d'accompagner son proche, et prendre soin de lui! C'est bien plus que cela. C'est un vrai engagement, à plein temps et sans rémunération. Je suis profondément convaincue que les aidants proches constituent un vrai pilier de notre société, un pilier nécessaire, indispensable, irremplaçable afin de permettre à des milliers de personnes de vivre dans de bonnes conditions.

N'oublions pas que 860 000 personnes en Belgique sont Aidants proches. Une loi fédérale les reconnaît désormais, mais sans pour autant leur accorder certains droits. Or, c'est indispensable qu'un certain nombre de droits et d'avantages leur soient reconnus. Il faut pouvoir les soutenir directement. Offrir un meilleur soutien aux aidants proches, c'est aussi offrir un maintien à domicile dans de bonnes conditions pour les personnes âgées. Nous avons plein de beaux exemples en Région bruxelloise où les aidants proches co-organisent le maintien à domicile de leurs aînés en

réseau avec les services d'aides et de soins à domicile. C'est extrêmement positif pour offrir un accompagnement adapté aux personnes âgées et j'aimerais renforcer ces collaborations à l'avenir.

Par ailleurs, j'ai décidé de soutenir la création d'une toute nouvelle antenne bruxelloise s'occupant des aidants proches. Celle-ci est désormais créée et développe de nombreux projets dans notre Région.

Cinquième mesure: Instaurer une assurance autonomie.

La création d'une assurance autonomie pour toute la population bruxelloise est un dossier emblématique pour cette législature. Comme la déclaration de politique générale le prévoit, cette assurance autonomie sera organisée selon les principes d'une assurance sociale et non seulement d'assistance. En outre, elle sera gérée paritairement par les interlocuteurs sociaux et parmi ceux-ci, les représentants des prestataires d'aide et de soins et les représentants des mutuelles.

Une étude de faisabilité a été confiée à BSI - Brussels Studies Institute qui est la plateforme de coordination et de collaboration entre les trois universités bruxelloises: l'ULB, la VUB et l'Université Saint-Louis. Elle sera remise aux Ministres le 15 octobre prochain. Et je peux déjà vous dire qu'elle confirme que la faisabilité d'une assurance autonomie rendu

obligatoire par la Cocom est possible. Cette future assurance autonomie bruxelloise sera aussi organisée en concertation avec la Communauté flamande, qui a déjà sa Zorgverzekering qui est facultative à Bruxelles. Des contacts avec le cabinet du Ministre Vandeurzen sont en cours, pour trouver une solution pragmatique pour les bruxellois qui se sont affiliés à la Zorgverzekering. Une piste de solution serait de considérer ces personnes comme remplissant l'obligation imposée par la Cocom, ce qui leur permettra d'y rester affiliées.

En ik kan u reeds vertellen dat deze studie bevestigt dat de haalbaarheid van een vanuit de GGC verplichte zelfredzaamheidsverzekering mogelijk is. Deze toekomstige zelfredzaamheidsverzekering zal ook worden georganiseerd in overleg met de Vlaamse Gemeenschap, die in Brussel reeds zijn facultatieve Zorgverzekering heeft. Er zijn momenteel contacten aan de gang met het kabinet van minister Vandeurzen om een pragmatische oplossing te vinden voor de Brusselaars die zich bij de Zorgverzekering hebben aangesloten. Een mogelijke oplossing zou zijn dat er vanuit wordt gegaan dat deze personen voldoen aan de verplichting van de GGC, waardoor ze de Zorgverzekering zullen kunnen behouden.

Et je peux déjà vous dire qu'elle confirme que la faisabilité d'une assurance autonomie rendu obligatoire par la Cocom est possible. Cette future assurance autonomie bruxelloise sera aussi organisée en concertation avec la Communauté flamande, qui a déjà sa Zorgverzekering qui est facultative à Bruxelles. Des contacts avec le cabinet du Ministre Vandeurzen sont en cours, pour trouver une solution pragmatique pour les bruxellois qui se sont affiliés à la Zorgverzekering. Une piste de solution serait de considérer ces personnes comme remplissant l'obligation imposée par la Cocom, ce qui leur permettra d'y rester affiliées.

La future assurance autonomie sera également mise sur pieds en concertation avec la Région wallonne. Comme plusieurs d'entre vous le savent, mes collaborateurs ont en effet des contacts hebdomadaires avec ceux de mon collègue Maxime Prévot.

Quant au timing des opérations, la version officielle de l'étude de faisabilité sera remise dans une dizaine de jours. En même temps, des réunions régulières vont être organisées avec les mutuelles car le Collège réuni de la Cocom, l'équivalent du gouvernement, a déjà décidé qu'elles en seront les opérateurs pour les circuits administratifs et de paiement. Cela constitue un élément de coordination avec les autres entités fédérées du pays puisque par le biais des Zorkassen, elles ont déjà cette mission en Communauté flamande et qu'elles auront également cette mission en Région wallonne. Enfin, d'ici la fin de l'année, le Collège réuni prendra une décision sur les grandes orientations et les principes opérationnels de

bases de cette future assurance autonomie. L'année 2017 sera consacrée à la concrétisation de ces principes.

Sixième et dernière mesure : des maisons de repos de qualité et accessible ainsi que des formes alternatives d'hébergement

Un nouveau plan pluriannuel de subventionnement des investissements et constructions dans le secteur, va être arrêté d'ici la fin de cette année. Tous les gestionnaires de maisons de repos publiques et associatives ont pu introduire des dossiers pour ce futur plan. Un accent y est mis au sujet des formes alternatives d'hébergement, comme les lits de court séjour, les centres de soins de jour, les résidences services ou encore les maisons kangourous. Plusieurs dossiers de ce type ont été introduits. Ils visent des réaménagements ou des extensions des bâtiments existants et, comme je viens de le dire, des formes alternatives. Aujourd'hui, la Cocom dispose d'un budget de 6,7 millions d'euros par an et c'est sur cette base que nous allons formuler les propositions pour ce nouveau plan pluriannuel.

Parallèlement aux investissements, les discussions sont déjà en cours entre représentants des cabinets, des fédérations de maisons de repos et des mutuelles, pour l'assouplissement des normes d'agrément. Pas pour en diminuer le niveau d'exigence mais pour mettre davantage l'accent sur les normes de processus de soins ainsi que sur les normes de résultats.

Nous voulons en effet éviter de voir des maisons de repos qui sont parfaites sur le plan architectural mais où il n'y a aucune âme, aucune animation, aucune vie et où les soins sont délivrés « juste comme il faut, sans plus », si je peux m'exprimer de cette façon.

Parallel met de investeringen lopen er reeds gesprekken tussen de vertegenwoordigers van de kabinetten, de verenigingen van rusthuizen en van ziekenfondsen, met de bedoeling de normen voor erkenning te versoepelen. Niet om het niveau van de vereisten naar beneden te halen maar om meer nadruk te leggen op de normen met betrekking tot het verzorgingsproces en de resultaten. We willen namelijk vermijden dat we rusthuizen zien die op architecturaal vlak perfect zijn maar die geen ziel hebben, waar er geen sfeer is, die niet leven en waar de verzorging "net voldoende, maar ook niet meer dan dat" is, als ik mij zo mag uitdrukken.

Parallèlement aux investissements, les discussions sont déjà en cours entre représentants des cabinets, des fédérations de maisons de repos et des mutuelles, pour l'assouplissement des normes d'agrément. Pas pour en diminuer le niveau d'exigence mais pour mettre davantage l'accent sur les normes de processus de soins ainsi que sur les normes de résultats. Nous voulons en effet éviter de voir des maisons de repos qui sont parfaites sur le plan architectural mais où il n'y a aucune âme, aucune animation, aucune vie et où les soins sont délivrés « juste comme il faut, sans plus », si je peux m'exprimer de cette façon.

Enfin, en ce qui concerne le prix d'hébergement, soit le prix du logement et de l'hôtellerie, il fera partie de la compétence d'une commission de convention créée au sein du futur Organisme d'Intérêt Public Iriscare, qui sera composée paritairement entre les fédérations de maisons de repos et des mutuelles. Cette commission sera chargée de faire les propositions qui seront inscrites dans la réglementation en matière de prix. Cette approche qui responsabilise le secteur, à l'instar de celle qui existe déjà à l'INAMI, donnera de meilleurs résultats par rapport au simple traitement administratif des dossiers de prix, tels que nous le connaissons aujourd'hui.

Voici donc mes six priorités pour améliorer la qualité de la vie des personnes âgées. Toute mon action vise à ce que l'allongement de la vie, que nous connaissons toutes et tous, ne soit pas simplement rajouter des années à la vie mais que nous puissions rajouter de la vie aux années.

Je vous remercie pour votre attention.